



**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DU CENTRE DU
COMMERCE INTERNATIONAL (ITC) DANS LE DOMAINE SPS
(MARS-MAI 2022)**

COMMUNICATION DE L'ITC

La communication ci-après, reçue le 27 mai 2022, est distribuée à la demande de l'ITC.

Le Centre du commerce international (ITC) poursuit ses efforts pour aider les entreprises à respecter les prescriptions techniques du marché. Des renseignements actualisés sur certaines activités liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) qui présentent un intérêt pour les Membres de l'OMC sont communiqués ci-après.

1 PROJETS

1.1 Iraq: Renforcement de l'agriculture et des chaînes de valeur agroalimentaires et amélioration de la politique commerciale (SAAVI) (septembre 2020-avril 2025/donateur: Union européenne)

1.1. Ce projet vise à favoriser la stabilisation et la bonne gouvernance en renforçant les capacités d'institutions iraqiennes essentielles de fournir des services publics, ainsi que la création durable d'emplois grâce au développement du capital humain et au renforcement de la compétitivité du secteur privé. Ce projet financé par l'UE est centré sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies sectorielles pour des produits à fort potentiel, ainsi que sur l'élaboration de politiques plus axées sur le marché afin d'améliorer la prévisibilité et l'efficacité de l'environnement des affaires. Le projet SAAVI comprend aussi une assistance au renforcement des politiques commerciales de l'Iraq et un soutien au pays dans son accession à l'OMC.

1.2. Dans le cadre de ce projet, un atelier d'introduction à l'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires a eu lieu en mars 2022 pour contribuer à la préparation des décideurs et des institutions essentielles à la mise en œuvre des Accords OTC et SPS de l'OMC. Un module de formation en arabe a été diffusé auprès des participants.

1.3. Un deuxième atelier, spécifiquement consacré à la mise en œuvre des fonctions liées à la transparence et au fonctionnement du point d'information SPS national et de l'Autorité nationale responsable des notifications SPS, est prévu avant la fin de 2022.

1.2 Projet ARISE Plus Malaisie (février 2021-janvier 2024/donateur: Union européenne)

1.4. En partenariat avec le Ministère du commerce et de l'industrie, ce projet vise à soutenir la croissance inclusive et durable du commerce et la réduction de la pauvreté en Malaisie, tout en contribuant à l'intégration économique dans la région de l'ASEAN.

1.5. En ce qui concerne la formation des agents de la Division de la biosécurité végétale du Département de l'agriculture à l'identification et à la gestion des organismes nuisibles soumis à quarantaine dans l'UE, une liste d'organismes nuisibles a été établie pour les légumes, les fleurs, les plantes tropicales et les plantes aquatiques. Au total, neuf ateliers de formation sont prévus en ligne,

en présentiel et sous forme de travaux pratiques en laboratoire entre juillet et octobre 2022, et seront suivis par des études de cas mettant en application les méthodes enseignées.

1.6. Deux formations concernant la législation européenne sur les poissons et produits de la pêche, y compris les poissons d'ornement, et le Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche établi par le Codex, destinées aux fonctionnaires du Département des pêches, doivent se tenir entre le 13 et le 20 juillet 2022. Elles auront lieu en présentiel et viseront à apporter un soutien technique à l'autorité compétente du Département des pêches responsable de la santé des animaux aquatiques, à améliorer la capacité de respecter la législation de l'UE concernant les poissons et produits de la pêche et à renforcer l'accès aux marchés de l'Union européenne pour les poissons d'ornement.

1.7. Un soutien est fourni également au Département du contrôle des maladies et de la biosécurité vétérinaire en ce qui concerne la modélisation épidémiologique des maladies animales, afin de développer dans ce domaine les compétences visant à déterminer l'ampleur et la vitesse de propagation de la maladie ainsi que les interventions/mesures de contrôle les plus adaptées.

1.3 Projet ARISE Plus Philippines (mars 2021-février 2025/donateur: Union européenne)

1.8. Ce projet vise à soutenir la croissance économique inclusive et la réduction de la pauvreté aux Philippines en améliorant les résultats commerciaux et la compétitivité du pays, plus précisément en mettant en place une infrastructure nationale de la qualité promouvant la compétitivité des exportations et des systèmes de gestion et de contrôle de la qualité visant à harmoniser les exportations de produits alimentaires avec les meilleures pratiques internationales.

1.9. Un manuel consacré aux bonnes pratiques relatives à l'hygiène et à la sécurité des produits alimentaires pour les petites et moyennes entreprises, fondé sur les principes généraux d'hygiène alimentaire du Codex, a été rédigé en tagalog. Des modules interactifs de formation en ligne basés sur le guide sont en cours d'élaboration et doivent contribuer au soutien technique apporté aux opérateurs de la chaîne de valeur tournés vers l'exportation en ce qui concerne les meilleures pratiques en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes internationales. Une fois achevés, ils seront transmis, avec le guide, à l'Autorité de contrôle des médicaments et des produits alimentaires et au Centre philippin de formation au commerce, qui les utiliseront dans leurs activités de sensibilisation et de formation. Un guide similaire destiné au secteur de la pêche est également prévu, ainsi qu'un guide consacré aux bonnes pratiques agricoles.

1.4 Assistance liée au commerce pour le Myanmar (ARISE Plus-Myanmar) (juillet 2019-juin 2023/donateur: Union européenne)

1.10. Le projet ARISE Plus vise à établir une croissance inclusive et durable du commerce au Myanmar en fournissant un soutien aux MPME dans certaines chaînes de valeur, en améliorant la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la conformité aux mesures SPS (visant le thé, le café, le miel et les produits horticoles) et en élaborant et mettant en œuvre des politiques commerciales.

1.11. Le travail visant à développer la plate-forme du Myanmar sur la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, assortie de prescriptions de qualité pour certaines combinaisons produit-marché (avocat, café, miel et thé, avec pour marché cible l'UE), progresse, avec l'ajout de profils de certains formateurs-conseillers experts et d'établissements fournisseurs de services au Myanmar.

1.12. Ce projet a contribué à la présentation du plan national de surveillance des résidus. Plusieurs brochures et guides sur l'hygiène et la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans le domaine de la production de miel ont été élaborés. Sept conseillers en sécurité sanitaire des produits alimentaires ont été formés aux bonnes pratiques apicoles, aux bonnes pratiques d'hygiène et à la méthode HACCP, et ont aidé les producteurs de miel du Myanmar à mettre ces principes en œuvre.

1.13. Deux laboratoires privés d'essai pour les produits alimentaires reçoivent un soutien pour leur mise en conformité avec la norme ISO/IEC 17025.

1.5 SYMST: Mécanisme systématique pour un commerce plus sûr (volet concernant la République démocratique populaire lao et le Viet Nam) (décembre 2018-octobre 2022/donateur: Union européenne)

1.14. L'objectif global du projet est d'améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires au moyen d'une meilleure gouvernance en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. Le projet vise à renforcer le cadre réglementaire relatif au contrôle phytosanitaire et au contrôle des pesticides dans le secteur des fruits et légumes et en ce qui concerne d'autres produits végétaux au moyen de l'application de règles et de normes en vue d'améliorer l'accès aux marchés.

1.15. En République démocratique populaire lao, des activités de soutien sont en cours pour mettre à disposition des renseignements concernant les pesticides enregistrés, les utilisations visées et l'établissement de limites maximales de résidus (LMR) nationales et du Codex pour les produits visés destinés à l'exportation. Une base de données fournissant des renseignements pertinents sur les LMR a été créée, et des mécanismes seront mis en place en collaboration avec le Département de l'agriculture pour veiller à sa mise à jour régulière.

1.16. Une directive ministérielle sur les mesures visant à répondre aux exportations de produits végétaux et d'articles réglementés non conformes à la réglementation de l'Union européenne sur les importations a été finalisée. Dans le cadre du projet, une assistance est actuellement fournie pour l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées; le personnel est également formé à l'examen des notifications TRACES/EUROPHYT et RASFF et à la mise en place de procédures de réponse en cas de non-conformité et d'interceptions.

1.17. Une série de missions sur le terrain visant à collecter des échantillons de produits choisis pour le suivi des résidus de pesticides est en cours. Ces échantillons seront analysés au cours d'une formation avec un expert national en juin et en juillet. Dans le cadre du projet, le Centre de protection phytosanitaire et le Département de l'agriculture ont reçu une aide pour l'élaboration d'un programme de surveillance des pesticides qui doit être achevé d'ici août. En outre, l'examen des directives sur la santé des végétaux et la surveillance des organismes nuisibles conformément aux prescriptions de l'UE a commencé.

1.18. Dans le cadre du projet, le Département de l'agriculture continuera de recevoir une aide à l'utilisation de TRACES destinée au DoA et aux exportateurs ciblés. À l'avenir, la RDP lao prendra les mesures nécessaires pour qu'une signature électronique soit demandée dans le cadre du système TRACES. Le Département de l'agriculture et les exportateurs recevront un soutien constant pour la mise en œuvre du système TRACES.

1.19. Au Viet Nam, le projet a soutenu la mise à niveau du site Web du Département de la protection des végétaux afin de garantir un accès aisé à l'information concernant l'utilisation sûre des pesticides et la gestion des organismes nuisibles. Le lancement du site Web sous sa nouvelle forme est prévu début juin, à une date qui doit être confirmée par le Département de la protection des végétaux.

1.20. En ce qui concerne la santé des végétaux, l'élaboration dans la feuille de route relative à 14 procédures opérationnelles normalisées sur les méthodes morphologiques visant à renforcer les capacités des laboratoires a commencé. L'élaboration de procédures opérationnelles normalisées (méthodes PCR et ELISA) pour la détection et l'inspection des parasites de produits agricoles et alimentaires majeurs exportés vers l'Union européenne a commencé.

1.21. Le document bilingue (en anglais et vietnamien) sur la réglementation de l'UE concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les prescriptions phytosanitaires relatives à l'inspection des produits végétaux, des produits alimentaires et des produits agricoles importés a été finalisé et lancé en mars lors d'un atelier en ligne au format hybride. L'ouvrage est disponible sur papier et sous forme électronique. L'élaboration d'un manuel sur les Bonnes pratiques agricoles a commencé. Le manuel est actuellement testé dans une série de domaines avec des acteurs intéressés.

1.6 Projet ARISE Plus Thaïlande (novembre 2020-octobre 2023/donateur: Union européenne)

1.22. Le nouveau projet mis en œuvre par l'ITC, ARISE Plus Thaïlande, vise à soutenir la croissance économique inclusive et durable grâce au commerce international en Thaïlande.

1.23. Dans le cadre de cet objectif global, l'ITC favorise l'amélioration et la diffusion des pratiques d'agriculture biologique conformes aux normes de l'UE.

1.24. Un guide technique sur le cadre légal révisé de l'UE pour la production biologique est en cours d'élaboration, y compris une partie générique intéressant tous les pays tiers souhaitant exporter vers l'Union européenne et une partie adaptée concernant la Thaïlande. De plus, le nouveau cadre juridique sera comparé aux normes de production biologiques de la Thaïlande et de l'ASEAN existantes.

1.25. Le matériel de formation sur la production biologique destiné aux agriculteurs et aux producteurs est en cours d'élaboration. Le projet sera axé sur la production biologique de riz et de mangoustans dans deux régions du pays.

1.26. Une campagne de sensibilisation concernant l'agriculture biologique et la consommation a été lancée.

1.7 Projet ARISE Plus Lao (2018-2022/donateur: Union européenne)

1.27. Quinze champions de la qualité ont été formés sur le thème de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, y compris l'HACCP.

1.28. Douze champions de la qualité formés dans le cadre du Programme des champions de la qualité ARISE Plus de la République démocratique populaire lao sont présentés sur la plate-forme de l'outil Quality Connect. Une fois qu'ils seront certifiés, ils offriront leurs services aux PME par l'intermédiaire de la Chambre de commerce et d'industrie nationale (LNCCI).

1.29. Les prescriptions en matière de qualité et de sécurité sanitaire des produits alimentaires et les prescriptions SPS pour les combinaisons produit-marché prioritaires (café vers l'Union européenne, la République de Corée, la Thaïlande, le Viet Nam) sont disponibles sur le portail "Qualité pour le commerce" de la République démocratique populaire lao.

1.30. La première partie de la formation des inspecteurs des produits alimentaires attachés au Département des produits alimentaires et des médicaments (FDD) a été mise en œuvre.

1.31. La coopération en cours entre le Centre des sciences médicales de Thaïlande et le FDD vise à fournir une assistance pour le renforcement des laboratoires de pesticides et de produits chimiques.

1.32. Le FDD met la dernière main avant impression aux affiches élaborées par le Codex, l'OMS et d'autres organismes qui ont été sélectionnées par le FDD pour être traduites ou reproduites afin de sensibiliser le public à la COVID-19 et à l'hygiène.

1.33. Des formations ont été dispensées à l'intention du point d'information SPS national et de l'autorité nationale responsable des notifications. Les sujets couverts incluaient l'élaboration des procédures opérationnelles normalisées, les mandats types et la sensibilisation aux questions SPS/OTC, y compris le fonctionnement du nouveau système ePing.

1.8 Pakistan: Croissance en faveur du développement rural et du progrès durable (juin 2019-décembre 2024/donateur: Union européenne)

1.34. Le projet vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par le développement des MPME rurales dans certains districts situés dans deux provinces du Pakistan: le Baloutchistan et le Sindh.

1.35. Un soutien est apporté aux autorités chargées des produits alimentaires des deux provinces dans divers domaines, y compris les normes de sécurité sanitaire des produits alimentaires et la mise en conformité dans le secteur de la viande et le secteur laitier; des formations concernant la

mise en conformité avec les normes SPS sont dispensées au département chargé de la protection des végétaux et des formations concernant la surveillance des abattoirs sont dispensées aux départements chargés de la santé vétérinaire.

1.9 Projet de soutien au commerce UE-Bhoutan (2012-2023/donateur: Union européenne)

1.36. L'objectif spécifique du projet est d'augmenter la diversification des exportations et de contribuer à la mise en œuvre de l'initiative "Brand Bhutan" en améliorant les capacités de formulation et de mise en œuvre de la politique commerciale et d'investissement et en augmentant les exportations dans deux chaînes de valeur sélectionnées, à savoir l'horticulture (gingembre/curcuma, champignons et lait de yak) et l'artisanat textile.

1.37. Un soutien à la formation sur l'hygiène alimentaire et la sécurité sanitaire des produits alimentaires à l'intention du personnel de l'Autorité de réglementation de l'agriculture et des produits alimentaires du Bhoutan (BAFRA) et des PME est en cours.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Khemraj Ramful, Conseiller principal, Gestion de la qualité à l'exportation, ITC

Téléphone: +41 22 730 04 87

Fax: +41 22 730 05 76

Courrier électronique: ramful@intracen.org

Hema Menon, Responsable de la formation au commerce, Gestion de la qualité à l'exportation, ITC

Téléphone: +41 22 730 05 84

Fax: +41 22 730 05 76

Courrier électronique: menon@intracen.org

PROGRAMME DE GESTION DE LA QUALITÉ À L'EXPORTATION DE L'ITC

Site Web: <http://www.intracen.org/eqm>

Twitter: <http://www.twitter.com/ITCstandards>
